

L'écho N° 6 de SOS patrimoine oublié du sénonais

Nous venons de vivre, le 23 mars, notre première assemblée générale dans la salle Saint Bond à Paron mise à disposition gratuitement par la commune. Plus de 50 personnes étaient présentes manifestant l'intérêt des membres pour les travaux de l'association.

Cette Assemblée Générale nous a permis, hors le plaisir de se retrouver en présentiel, de faire le point des activités de ces seize derniers mois : Inventaire et présentation du patrimoine des 27 communes de l'agglomération, contacts avec des financeurs, intervention d'assistance à certaines communes avec un campaniste ou la fondation du patrimoine, actions de communication, manifestations comme le concert ou le rallye.

Nous avons également présenté le programme des actions de 2022 : proposition d'intervention de l'association sur des chantiers participatifs à la demande des communes, reprise de contact avec les communes pour connaître le devenir des devis du campaniste, conférences comme celle de janvier 2022 de l'architecte des bâtiments de France, présence à la fête des associations, organisation du second rallye et du concert.

Sur le plan des adhésions, nous dépassons maintenant les 100 adhérents. Nous avons voté la possibilité de choisir soit une adhésion à 30 € ou une adhésion défiscalisée à 60 €. Il est encore temps pour les retardataires de nous rejoindre.

A l'issue de l'assemblée générale, nous nous sommes tous retrouvés au chai du domaine des Senons pour une présentation de leur jeune et dynamique entreprise et une dégustation de 3 vins bourguignons.

CH Moreau
Secrétaire

D Plasson
Président